



Demande de logement pour **AÎNÉS**

Suivez les étapes ci-après pour faire une demande auprès des services de logement.

- 1) Remplissez uniquement une demande imprimée. Vous devez également fournir des documents qui permettront de déterminer votre admissibilité au logement social. (Se référer au tableau de confirmation des revenus ci-joint). Tous les membres du ménage doivent également fournir une copie de leur acte de naissance, leur numéro d'assurance sociale et une pièce d'identité avec photo.
- 2) Si vous vivez dans une relation marquée par la violence et que vous demandez le Statut prioritaire spécial, vous devez remplir un formulaire de « Statut prioritaire spécial » disponible dans un bureau local du Conseil des services du district de Kenora et y joindre les documents requis.
- 3) Soumettez votre demande dûment remplie par :
 - Messagerie :** Conseil des services du district de Kenora
20 King Street
DRYDEN, ON P8N 1B3
 - Télécopieur :** 807-223-3397
 - Courriel :** supportclerk@kdsb.on.ca

OU rendez-vous au bureau du Conseil des services du district de Kenora (KDSB) le plus proche à Dryden, Sioux Lookout ou Kenora (les adresses figurent à l'avant-dernière page de la demande).

IMPORTANT : Si vous éprouvez des difficultés à remplir cette demande, contactez le bureau du KDSB au 1-800-461-5766, poste 2332, ou au 807-223-2100, poste 2332, entre 8 h et 16 h 30, du lundi au vendredi pour obtenir de l'aide.

Remarque : Le KDSB recueille et conserve les renseignements personnels contenus dans le présent formulaire ou dans les pièces jointes conformément à la loi en vigueur. Le KDSB conservera vos données pendant au moins cinq ans.

Une fois que votre demande a été traitée pour vérifier votre admissibilité, vous recevrez une lettre de confirmation. **Assurez-vous de tenir le KDSB informé de tout changement d'adresse ou de situation financière.**

CONSERVEZ UNE COPIE DE CETTE PAGE. NE L'ENVOYEZ PAS AVEC VOTRE DEMANDE.

Ce formulaire de demande est disponible dans la section « Faire une demande » des Services de logement du site d'accès aux services intégrés sur www.kdsb.on.ca

Qu'est-ce que les Services de logement?

Les Services de logement permettent d'avoir accès à des logements pour lesquels le gouvernement (à travers des subventions) vous aide à payer votre loyer. Les Services de logement sont destinés aux ménages à revenu faible ou modique, qui peuvent être incapables de trouver un logement convenable et abordable. Les Services de logement ne sont pas des logements d'urgence. Dans la plupart des cas, le KDSB dispose d'une liste d'attente pour les logements subventionnés. Vous devez d'abord faire une demande auprès des Services de logement. Si vous êtes admissible aux Services de logement, votre nom sera inscrit chronologiquement sur la liste d'attente jusqu'à ce qu'un logement soit disponible et vous soit proposé.

Il existe trois types de fournisseurs de services de logement subventionné : Les **logements sans but lucratif** sont détenus et gérés par des organisations communautaires. Les **logements sociaux** sont détenus et gérés par le Conseil des services du district de Kenora. Le **Programme de supplément au loyer** — le KDSB a conclu des accords avec des bailleurs privés pour offrir des logements à louer sur la base d'un loyer indexé sur le revenu à des candidats admissibles.

Qu'est-ce que le loyer indexé sur le revenu?

Le loyer indexé sur le revenu (LIR) est un loyer proportionné au revenu et est proposé par le KDSB et des fournisseurs de service de logement situés dans tout le district. Dans un logement subventionné, la proportion de loyer que vous payez représente environ 30 % du revenu mensuel brut de votre ménage.

Qu'est-ce que le loyer du marché?

Également connu sous le nom de « juste loyer économique », le loyer du marché est le montant maximum pour lequel un logement peut être loué. Le loyer du marché est souvent fixé en fonction de la valeur marchande du moment. Ces montants sont fixés par les communautés dans toute la province sur une base annuelle. Il existe différents montants de loyer du marché en fonction de la taille du logement. Notre liste d'attente contient un nombre limité de logements loués au loyer du marché disponibles.

Qui peut faire une demande auprès des Services de logement?

Vous pouvez faire une demande si vous pouvez attester que :

- un membre du ménage est âgé de 60 ans ou plus;
- **vous avez la capacité de vivre de façon autonome;**
- vous et tous les membres du ménage résidez légalement au Canada ou êtes demandeurs d'asile;
- vous et tous les membres du ménage ne devez pas d'argent à un fournisseur de services de logement;
- vous et tous les membres du ménage n'êtes pas actuellement sous le coup d'une mesure d'expulsion, d'interdiction de séjour ou d'exclusion vous ordonnant de quitter le Canada.

Je fais une demande pour un logement pour personnes handicapées en raison d'un handicap. Comment en faire la demande?

Seuls **quelques** fournisseurs de logements sociaux disposent de logements accessibles en fauteuil roulant ou de logements équipés de certaines fonctionnalités pour les personnes handicapées. Si vous avez besoin d'un logement pour personnes handicapées, assurez-vous de l'indiquer dans la section prévue du formulaire de demande et de fournir les pièces justificatives délivrées par votre médecin afin d'appuyer la demande. Vous serez placé sur la liste d'attente en conséquence pour le prochain logement pour personnes handicapées disponible.

Ma situation/mes renseignements ont changé depuis ma dernière demande. Que dois-je faire?

Vous devez signaler tout changement de vos renseignements dans votre demande dans les 10 jours. Certains de ces changements sont, entre autres :

- changements d'adresse, de numéro de téléphone ou de courriel;
- changements dans le revenu de votre ménage;
- changements dans la taille de la famille/du ménage.

Le KDSB communiquera également avec vous par courrier ou par téléphone environ une fois par an pour réviser votre demande/dossier et vérifier si vous êtes toujours admissible.

Remarque : Votre nom sera supprimé de la liste d'attente si nous ne parvenons pas à vous joindre ou si vous ne répondez pas à nos requêtes. Assurez-vous que vos renseignements sont à jour. Vous pouvez le faire en communiquant avec le KDSB pour les informer de tout changement intervenu dans votre situation.

Si vous ne souhaitez plus bénéficier d'un logement subventionné, veuillez en informer le bureau du KDSB et vous serez retiré de la liste d'attente.

N'OUBLIEZ PAS DE FOURNIR LE NOM ET LE NUMÉRO DE TÉLÉPHONE D'UNE PERSONNE À CONTACTER EN VOTRE ABSENCE.

Je vis actuellement dans une relation marquée par la violence avec mon compagnon. Comment cette situation peut-elle affecter ma demande auprès des Services de logement?

Si vous subissez actuellement des violences de la part d'une personne avec laquelle vous vivez et que vous devez déménager en raison de ces mauvais traitements, vous devez déposer votre demande auprès des services de logement assortie d'une demande de Priorité spéciale. Pour être admissible à ce statut, vous devez remplir un Formulaire de demande de priorité spéciale disponible dans un bureau local du Conseil des services du district de Kenora. Vous devez également fournir des pièces justificatives écrites et signées par un professionnel afin de justifier votre situation. Ces documents doivent attester :

- qu'un membre de votre ménage a été victime d'abus de la part d'une autre personne;
- que la personne violente réside avec le membre victime d'abus;
- que le membre victime d'abus a l'intention de vivre définitivement séparé de l'agresseur.

Si vous vous êtes déjà séparé de l'agresseur, vous devez demander le statut prioritaire spécial dans les trois mois suivant la date de la séparation.

Remarque : Le/les membres d'un ménage bénéficiant d'un loyer indexé sur le revenu en raison de leur Statut prioritaire spécial ne sont pas tenus de continuer à avoir les revenus spécifiés si une telle situation pose un risque pour la sécurité personnelle du ou des membres.

Puis-je choisir l'endroit où je veux vivre?

Oui. Vous devez indiquer votre choix de localisation sur le formulaire de demande pour que votre demande soit considérée comme complète.

Vous pouvez choisir plus d'une localisation. Votre nom sera ajouté à la liste d'attente pour chaque localisation pour laquelle vous êtes admissible.

Si, à tout moment, vous souhaitez mettre à jour ou modifier les localisations souhaitées, veuillez communiquer avec votre bureau local du KDSB.

Puis-je choisir la taille du logement que je sollicite?

La taille du logement (nombre de chambres) qui vous sera proposé sera déterminée selon la taille et la composition de votre ménage, conformément aux normes d'occupation locales du KDSB. Pour résumer les normes d'occupation locales du KDSB, le plus grand logement auquel un ménage peut être admissible est le suivant :

- une chambre pour les conjoints et partenaires de même sexe;
- une chambre supplémentaire dans les circonstances spécifiques suivantes :
 - a. un des conjoints a besoin d'une chambre séparée en raison d'un handicap ou d'un problème de santé;
 - b. une chambre est nécessaire pour ranger le matériel médical;
 - c. une chambre est nécessaire pour accueillir une personne qui fournit des soins médicaux à un membre du ménage.

Par quel moyen serai-je contacté lorsqu'un logement se libère? Quelle est la prochaine étape?

Toutes les offres de Services de logement se font par courrier ou par téléphone et exigent une réponse immédiate de votre part. Vous devez impérativement communiquer au KDSB tous changements dans vos coordonnées au fur et à mesure qu'ils se produisent. Si vous ne répondez pas à une offre, votre silence sera considéré comme un refus.

Vous avez la possibilité d'accepter ou de refuser un logement qui vous est proposé. Une fois que vous aurez accepté le logement de votre choix, le KDSB calculera le montant du loyer que vous devrez payer. Vous ne recevrez les clés de votre résidence qu'une fois le bail signé et le paiement du premier mois de loyer effectué.

Remarque : Votre **troisième** refus pour une offre de loyer indexé sur le revenu entraînera l'annulation de votre demande. Votre nom sera également supprimé de la liste d'attente. Si vous déposez à nouveau une demande, vous serez placé au bas de la liste d'attente.

Je suis actuellement sur la liste d'attente pour les Services de logement. Combien de temps devrai-je attendre?

Votre rang sur la liste d'attente dépend principalement de la date de réception de votre demande dûment remplie. Un logement approprié vous sera proposé dès qu'il est disponible. La durée du temps d'attente varie en fonction des localisations et des logements. Pour certains endroits, les listes d'attente sont plus longues que d'autres, ce qui se traduit simplement par une plus forte demande pour cet endroit ou ce logement. Pour d'autres, les listes d'attente sont plus courtes. Nous vous saurons gré de faire preuve de patience pendant la période d'attente.

J'ai déjà déposé une demande, mais j'aimerais y ajouter d'autres personnes. Dois-je faire une nouvelle demande?

Oui, vous devez remplir une nouvelle demande, mais n'oubliez pas de marquer dans la case qu'il s'agit d'un « Ajout à la demande ». Nous conserverons la date de votre demande initiale sur la liste d'attente.

Puis-je fumer dans mon logement?

Depuis le 15 février 2019, il est interdit de fumer dans les logements du Conseil des services du district de Kenora. En d'autres termes, les locataires et leurs visiteurs ou invités ne sont pas autorisés à fumer dans les logements, sur les balcons ou terrasses extérieures, les parties communes ou n'importe quel autre endroit sur la propriété. La politique antitabac interdit le tabagisme ou la détention de tout combustible ou produit qui génère de la fumée ou de la vapeur (cigarettes, pipes, cigares, joints, vapoteuses, etc.) dans le logement ou sur la propriété résidentielle. La culture pour un usage personnel du tabac et celle du cannabis médicinal constituent les seules exceptions à la clause antitabac. Chaque propriété aura un espace extérieur désigné où il est permis de fumer.

VEUILLEZ CONSERVER UNE COPIE DE CES PAGES - NE PAS LES ENVOYER AVEC VOTRE DEMANDE

Si vous avez besoin de renseignements supplémentaires concernant les services de logement, veuillez consulter

LE SITE D'ACCÈS AUX SERVICES INTÉGRÉS SUR www.kdsb.on.ca



Demande de logement pour AÎNÉS

LIR

MARCHÉ

Section 1 : Renseignements sur le demandeur principal

Prénom : _____ Nom : _____ Numéro d'assurance sociale _____ / _____ / _____

Date de naissance : _____ / _____ / _____ Mois / Jour / Année Sexe : Masculin Féminin

Adresse : _____

Adresse postale _____

Numéro de rue et _____ N° de l'app/log. _____

Ville _____ Code postal _____

Tél. résidence : (____) _____ Tél. professionnel : (____) _____ Tél. portable : (____) _____

Courriel : _____

Statut au Canada :

Citoyen canadien Immigrant reçu Demandeur d'asile

Personne à contacter en votre absence :

Nom : _____ Numéro de téléphone : (____) _____

Réservé à l'administration :

Date de réception : _____ Initiale du réceptionniste _____

Arriérés : Non Oui Si oui, montant dû : _____ Fournisseur de logement _____

Agent du service intégré (initiales) : _____ Numéro de liste d'attente : _____

Section 2 : Renseignements sur le co-demandeur

Prénom : _____ Nom : _____ Numéro d'assurance sociale _____ / _____ / _____

Date de naissance : _____ / _____ / _____ Mois / Jour / Année Sexe : Masculin Féminin

Relation avec le demandeur : Conjoint Autre _____

Adresse : Identique à celle du demandeur? Oui Non Si « non », précisez l'adresse : _____

Adresse postale _____

Numéro de rue et _____ N° de l'app/loge. _____

Ville _____ Code postal _____

Tél. résidence : (____) _____ Tél. professionnel : (____) _____ Tél. portable : (____) _____

Statut au Canada (cochez une seule case) :

Citoyen canadien Immigrant reçu Demandeur d'asile

SI VOUS DEMANDEZ UN LOYER DU MARCHÉ, VOUS N'AVEZ PAS BESOIN DE REMPLIR LA SECTION 3 OU 4 DE LA PRÉSENTE DEMANDE. VEUILLEZ RÉPONDRE AUX QUESTIONS DE LA SECTION 5 ET SIGNER LA DÉCLARATION, L'AUTORISATION ET LE CONSENTEMENT À LA DIVULGATION DE RENSEIGNEMENTS.

Section 3 : Précédents logements subventionnés et historique de résidence

Êtes-vous propriétaire de la maison dans laquelle vous habitez? Oui Non
Si oui, joignez une copie de votre compte de taxe foncière.

Avez-vous déjà habité dans un logement subventionné? Oui Non
Si oui, veuillez indiquer le ou les noms de bailleurs, les adresses et les dates d'occupation.

Demandeur ou Co-demandeur	Bailleur	Adresse	Date d'emménagement	Date de déménagement

Section 4 : Section 4 : Revenus et actifs

« Revenus » désignent tous les revenus bruts, avantages et gains, de toutes sortes et de toutes sources.

« Actifs générateurs de revenus » désignent des actifs à partir desquels des intérêts réels ou d'autres paiements sont produits.

« Actifs non générateurs de revenus » désignent des actifs, placements ou participations dont la valeur augmente en valeur et qui ne génèrent pas de revenus réguliers.

Sommaire détaillé des revenus

Le demandeur et le co-demandeur doivent indiquer leur REVENU MENSUEL BRUT (avant déductions).		
Source de revenus	Demandeur Montant en dollars	Co- demandeur Montant en dollars
Sécurité de la vieillesse (SV)		
Supplément de revenu garanti fédéral (SRG)		
Régime provincial de revenu annuel garanti (RRAG)		
Régime de pensions du Canada (RPC)		
Pension de vieillesse — Autres pays		
Allocation du ministère des Anciens Combattants		
Pension de guerre — Autres pays		
Pensions privées (Précisez)		
Revenu d'emploi (salaire, heures supplémentaires, primes, commissions) Mentionner le nom de l'employeur et joindre les talons de paie		
CSPAAT — Commission de la sécurité professionnelle et de l'assurance contre les accidents du travail		
L'Ontario au travail/POSPH — Programme ontarien de soutien aux personnes handicapées		
Pension alimentaire		
AE — Assurance-emploi		
Revenus locatifs		
Autre revenu (préciser)		
Revenu mensuel brut total en dollars :		

Sommaire détaillé des actifs

Actifs générateurs de revenus (documents requis)	Demandeur Montant en dollars	Co- demandeur Montant en dollars
Solde du compte chèques		
Solde du compte épargne		
Obligations, CPG, dépôts à terme, REER, FRR		
Rentes, actions, titres, fonds communs de placement		
Polices d'assurance vie (intérêts gagnés et valeur)		
Autres (préciser)		

Actifs non générateurs de revenus (documents requis)	Demandeur Montant en dollars	Co- demandeur Montant en dollars
Maison		
Chalet/Camp		
Propriété inoccupée		
– Moins la dette hypothécaire		
Actifs commerciaux (travail indépendant, franchise, etc.)		
Montants qui vous sont dus (montants supérieurs à 500 \$)		
Autres actifs (précisez)		
Total des actifs :		

Est-ce que vous ou le co-demandeur figurant sur cette demande avez transféré des actifs au cours des trois dernières années? Oui Non

Si vous avez répondu « oui », veuillez fournir les détails :

Demandeur ou co-demandeur	Type d'actif	Actifs transférés à	Date du transfert	Valeur de l'actif transféré

Section 5 : Exigences relatives au logement

Je vis/nous vivons actuellement ou avons récemment quitté une relation dangereuse ou violente. Oui Non

Si vous cochez oui, des renseignements supplémentaires seront nécessaires, veuillez communiquer avec un bureau du KDSB.

Si vous avez un handicap, de quels services de soutien avez-vous besoin pour vivre de façon autonome? Veuillez préciser :

Je fais/nous faisons une demande pour un logement subventionné, un loyer indexé sur le revenu (LRI)

Je suis/nous sommes prêts à payer un loyer du marché

Je fais/nous faisons une demande pour un logement pour personnes handicapées (fournir les pièces justificatives)

Autres commentaires ou renseignements (facultatif)

*****\Veillez cocher tous les logements qui vous intéressent *****

KENORA

<input checked="" type="checkbox"/>	PROJET DE LOGEMENT	FOURNISSEUR DE SERVICE		TYPE DE BÂTIMENT
	Parkview 630, rue Park	Conseil des services du district de Kenora Loyer indexé sur le revenu/Non- fumeur	Ascenseurs (2)	Complexe de six (6) étages 70 - 1 chambre 1 - 2 chambres 1 - 1 chambre modifié
	Amethyst 1205, place Heenan	Conseil des services du district de Kenora Loyer indexé sur le revenu/Non- fumeur	Ascenseur	2/3 étages sans ascenseur 38 - 1 chambre 1 - 2 chambres
	Benedickson Court 450, allée Laurensen	Organisme municipal à but non lucratif de Kenora Loyer indexé sur le revenu/Loyer du marché/Non-fumeur	Ascenseur	À plusieurs étages 46 - 1 chambre 29 - 2 chambres
	Gardner House 610, rue Park	Organisme municipal à but non lucratif de Kenora Loyer indexé sur le revenu/Loyer du marché/Non-fumeur	Ascenseur	À plusieurs étages 40 - 1 chambre 10 - 2 chambres

KEEWATIN

<input checked="" type="checkbox"/>	PROJET DE LOGEMENT	FOURNISSEUR DE SERVICE		TYPE DE BÂTIMENT
	Park Place 809, rue Superior	Organisme à but non lucratif de Keewatin Loyer indexé sur le revenu/Non- fumeur	Ascenseur	2 étages 10 - 1 chambre 4 - 2 chambres
	Bay Terrace 301, rue Bay	Organisme à but non lucratif de Keewatin Loyer indexé sur le revenu/Loyer du marché/Non-fumeur	Ascenseur	2 étages 21 - 1 chambre


RED LAKE

<input checked="" type="checkbox"/>	PROJET DE LOGEMENT	FOURNISSEUR DE SERVICE		TYPE DE BÂTIMENT
	Follansbee 2, chemin Goldshore	Conseil des services du district de Kenora Loyer indexé sur le revenu/Non- fumeur	Ascenseur	2/3 étages sans ascenseur 20 - 1 chambre
	George Aiken Manor 2, chemin Discovery	Conseil des services du district de Kenora Loyer indexé sur le revenu/Non- fumeur	Ascenseur	2/3 étages sans ascenseur 20 - 1 chambre 1 - 1 chambre pour handicapé

MACHIN

<input checked="" type="checkbox"/>	PROJET DE LOGEMENT	FOURNISSEUR DE SERVICE		TYPE DE BÂTIMENT
	Eagle River Friendship Terrace Eagle River	Organisme à but non lucratif de Machin Loyer indexé sur le revenu/Loyer du marché/Non-fumeur		1 étage 8 - 1 chambre
	Eagle View Terrace Rue Willow	Organisme à but non lucratif de Machin Loyer indexé sur le revenu/Loyer du marché/Non-fumeur		2 étages 10 - 1 chambre 2 - 2 chambres

SHIUX LOOKOUT				
	PROJET DE LOGEMENT	FOURNISSEUR DE SERVICE		TYPE DE BÂTIMENT
	Patricia Plaza 30, 3 ^e avenue	Conseil des services du district de Kenora Loyer indexé sur le revenu/Non-fumeur	Ascenseur	Combinaison immeuble de plain-pied et (2) étages sans ascenseur 37 - 1 chambre
	Sioux Towers 1 33, 3 ^e avenue	Organisme à but non lucratif de Sioux Lookout Loyer indexé sur le revenu/Loyer du marché/Non-fumeur	Ascenseur	3 étages 14 - 1 chambre 6 - 2 chambres
	Cole Terrace 62, rue Princess	Organisme à but non lucratif de Sioux Lookout Loyer indexé sur le revenu/Loyer du marché/Non-fumeur		2 étages sans ascenseur 6 - 1 chambre 6 - 2 chambres
	Sioux Towers 2 35, 3 ^e avenue	Organisme à but non lucratif de Sioux Lookout Logements pour handicapés Loyer indexé sur le revenu/Loyer du marché/Non-fumeur	Ascenseur	3 étages 9 - 1 chambre 3 - 2 chambres

DRYDEN				
	PROJET DE LOGEMENT	FOURNISSEUR DE SERVICE		TYPE DE BÂTIMENT
	330, avenue Van Horne	Conseil des services du district de Kenora Loyer indexé sur le revenu/Non-fumeur	Ascenseur	2 étages sans ascenseur 39 - 1 chambre 1 - 1 chambre modifié 1 - 1 chambre pour handicapé
	10, rue Victoria	Conseil des services du district de Kenora Loyer indexé sur le revenu/Non-fumeur	Ascenseur	2 étages sans ascenseur 60 - 1 chambre 1 - 2 chambres modifié
	104, rue St Charles	Conseil des services du district de Kenora Loyer indexé sur le revenu/Non-fumeur		Un étage 10 - 1 chambre
	108, rue St Charles	Conseil des services du district de Kenora Loyer indexé sur le revenu/Non-fumeur		2 étages sans ascenseur 9 - 1 chambre 1 - 1 chambre modifié

AUTORISATION ET CONSENTEMENT - POUR TOUS LES MEMBRES DU MÉNAGE

1. Je comprends qu'il existe des lois qui permettent au Conseil des services du district de Kenora de recueillir des renseignements personnels à mon sujet.
2. Je comprends que le Conseil des services du district de Kenora utilisera les renseignements que je leur fournis pour vérifier si je demeure admissible à un loyer indexé sur le revenu et pour déterminer à quel montant d'aide je suis admissible.
3. J'autorise le Conseil des services du district de Kenora à partager les renseignements sur ce formulaire et toutes les pièces jointes avec les bureaux des services sociaux, les autres responsables de services municipaux ou les conseils d'administration des services sociaux de district, les fournisseurs de services de logement, sans autre préavis de ma part, si lesdits renseignements sont nécessaires pour prendre des décisions ou vérifier l'admissibilité à une aide en vertu de la *Loi de 2011 sur les services de logement*, de la *Loi de 1997 sur le travail de l'Ontario*, de la *Loi de 1997 sur le Programme ontarien de soutien aux personnes handicapées* ou de la *Loi de 2014 sur la garde d'enfants et la petite enfance*.
4. J'autorise le Conseil des services du district de Kenora à fournir les renseignements contenus dans ce formulaire et toutes les pièces jointes au gouvernement du Canada, à un département, un ministère ou un organisme de celui-ci, sans autre avis de ma part si les renseignements sont nécessaires aux fins de l'administration ou l'application de la *Loi relative à l'impôt sur le revenu (Canada)* ou de la *Loi sur l'immigration*.
5. J'autorise le Conseil des services du district de Kenora à partager les renseignements contenus dans ce formulaire et toutes les pièces jointes avec tout gouvernement ou organisme avec lequel il a conclu un accord en vertu de la *Loi de 2011 sur les services de logement*, sans autre préavis de ma part, aux fins d'effectuer des recherches liées à un programme de prestations sociales ou à un programme de logement social ou d'aide au loyer indexé sur le revenu.
6. Je comprends que tous les renseignements contenus dans ce formulaire et toutes les pièces jointes fournis au Conseil des services du district de Kenora ou à un organisme cité ci-dessus sont confidentiels et ne seront partagés que conformément à la *Loi de 2011 sur les services de logement* et les règlements afférents.
7. Je comprends que je donne mon consentement et mon autorisation au Conseil des services du district de Kenora en vue de vérifier les crédits et les références des propriétaires.
8. J'autorise le Conseil des services du district de Kenora à faire toute demande qu'il juge nécessaire afin de vérifier les données fournies concernant le revenu annuel et la composition du ménage, ou à tout autre moment lorsque des changements sont apportés à ces éléments. J'autorise toute personne, toute société ou tout organisme social ayant connaissance de toute donnée requise à divulguer cette information au Conseil des services du district de Kenora.

Signature exigée pour tous les membres du ménage.

Membre _____

Date _____

Membre _____

Date _____

Membre de la famille, agence ou tierce personne qui aide à remplir ce document :

DÉCLARATION — POUR TOUS LES MEMBRES DU MÉNAGE

1. Je comprends que tous les renseignements fournis dans la présente demande seront la propriété du Conseil des services du district de Kenora et seront transmis aux fournisseurs de services de logement que j'ai identifiés dans cette demande.
2. Je comprends que seules les personnes citées dans cette demande peuvent résider avec moi dans un logement fourni par l'entremise des Services de logement.
3. Je comprends que le KDSB utilisera les renseignements fournis dans cette demande pour déterminer l'admissibilité initiale et continue aux services de logement et j'accepte de fournir tout renseignement supplémentaire qui pourrait m'être demandé.
4. Je déclare solennellement que je suis citoyen canadien.
5. Je déclare solennellement que tous les renseignements que j'ai fournis dans cette demande sont exacts et qu'aucun renseignement requis n'a été sciemment retenu ou omis.
6. Je comprends que ma demande sera retirée de la liste d'attente ou que ma date de demande sera modifiée si je refuse des offres d'hébergement.
7. Je comprends que je dois communiquer au Conseil des services du district de Kenora tout changement dans cette demande dans les 10 jours suivant le changement. Le fait de ne pas signaler les changements peut entraîner l'annulation de ma demande et son retrait du Registre (liste d'attente).
8. Je comprends que depuis le 15 février 2019, le Conseil des services du district de Kenora a mis en œuvre une politique antitabac. Je comprends qu'il m'est interdit de fumer ou détenir tout combustible ou produit qui génère de la fumée ou de la vapeur (cigarettes, pipes, cigares, joints, vapoteuses, etc.) dans les logements, sur les balcons ou terrasses extérieures, les parties communes ou n'importe quel autre endroit sur la propriété.
9. Je comprends qu'en signant cette demande, j'autorise le Conseil des services du district de Kenora à communiquer avec mes anciens bailleurs.

Signature exigée pour tous les membres du ménage

Membre _____

Date _____

Membre _____

Date _____

Membre de la famille, agence ou tierce personne qui aide à remplir ce document :

Le KDBS a recueilli les renseignements personnels contenus dans cette demande conformément à la *Loi sur l'accès à l'information et la protection de la vie privée* (LRO 1990 c.M.56), la *Loi sur l'accès à l'information municipale et la protection de la vie privée* et sous l'autorité légale de la *Loi sur les services de logement*. Ces renseignements peuvent être utilisés pour déterminer l'admissibilité au logement demandé ainsi que la prolongation d'accès au logement et peuvent être utilisés pour calculer les frais de loyer indexés sur le revenu approprié.

VOTRE LISTE DE CONTRÔLE POUR SOUMETTRE VOTRE DEMANDE

Nous tenons à traiter votre formulaire rempli dans les plus brefs délais. Assurez-vous de fournir les renseignements suivants :

	Tous les membres du ménage doivent signer le formulaire de demande
	Répondez à toutes les questions du formulaire de demande
	Avez-vous répondu à la question concernant le revenu? (revenu mensuel brut de tous les membres du ménage)
	Avez-vous joint des copies de vos sources de revenus, de vos comptes bancaires, de votre impôt sur le revenu actuel et d'autres documents nécessaires pour déterminer votre admissibilité?
	Avez-vous mentionné votre statut de citoyen au Canada? Et les NAS? Assurez-vous de joindre à votre demande les copies de tous les actes de naissance et des cartes d'assurance sociale.
	Assurez-vous de remplir la section Historique de résidence, et d'inclure les numéros de téléphone.
	Veillez joindre une copie de toutes les pièces justificatives si vous demandez le Statut prioritaire spécial.
	Cochez au moins un projet de logement qui vous intéresse et autant de projets de logement que vous le souhaitez.

Vous pouvez déposer en personne votre demande aux adresses suivantes :

CONSEIL DES SERVICES DU DISTRICT DE KENORA		
TOUS NOS BUREAUX SONT OUVERTS DE 8 h À 16 h 30		
KENORA	DRYDEN	SIOUX LOOKOUT
120, rue Matheson Sud	20, rue King	64, rue King
Kenora, ON P9N 1T8	DRYDEN, ON P8N 1B3	Sioux Lookout, ON P8T 1B1
TÉL. : 807-468-5372 EXT 221	TÉL. : 807-223-2100 EXT 2332	TÉL. : 807-737-7117
NUMÉRO VERT : 1-888-767-2038	NUMÉRO VERT : 1-800-461-5766	NUMÉRO VERT : 1-888-737-2730
TÉLÉCOPIEUR : 807-468-2828	TÉLÉCOPIEUR : 807-223-3397	TÉLÉCOPIEUR : 807-737-4889



TABLEAU DE CONFIRMATION DES REVENUS

1.	IDENTIFICATION	PREUVES REQUISES
	a) Preuve de : citoyenneté canadienne, statut de résident permanent ou de réfugié au Canada	Acte(s) de naissance ou carte(s) de statut pour tous les membres vivant dans le ménage
	b) Numéro(s) d'assurance sociale	NAS Carte(s) du demandeur et du co-demandeur de 16 ans et plus
2.	ACTIFS	PREUVES REQUISES
	a) Comptes bancaires	Copies à jour des transactions sur un mois de tous les livrets et/ou relevés bancaires, y compris ceux du conjoint et des enfants
	b) REER, CPG, REEE, Placements	Relevés à jour des REER, REEE, CPG et placements
	c) Obligations, Obligations d'épargne du Canada	Obligations réelles ou relevé
	d) Propriétés — Résidence principale et secondaire	Confirmation de la valeur de la propriété ou fiche descriptive de la propriété
	e) Assurance-vie — Valeur de rachat et services funéraires payés d'avance	Copie de la police d'assurance vie et relevé de frais de services funéraires payés d'avance
3.	REVENU MENSUEL	PREUVES REQUISES
	Déclaration de revenus et *Avis de cotisation*	Déclaration de revenus et avis de cotisation (des impôts de l'année précédente)
	a) Fiche(s) de paie provenant d'un emploi*	Fiche(s) de paie régulière(s) et à jour indiquant le salaire brut et les retenues sur les 2 derniers versements (un mois de fiches de paie)
	b) Revenu d'un emploi indépendant	Déclaration de revenus des particuliers et des entreprises de l'année précédente et états financiers
	c) Revenu de l'assurance-emploi (AE)	Fiche de paie AE actuelle
	d) Pension(s), CSPAAAT, RPC, pensions privées, etc.	Fiche actuelle — Si vous n'en avez pas, vous pouvez appeler au 1-800-277-9914 pour demander votre confirmation du revenu des pensions que vous recevez du gouvernement. Vous devrez communiquer votre numéro d'assurance sociale lors de votre appel. Mentionnez simplement que vous avez besoin d'une preuve de revenu pour votre loyer.
	e) Revenu RAFEO	Résumé de l'évaluation du RAFEO
	f) Pension alimentaire	Accord de séparation ou ordonnance du tribunal
	g) Assistance sociale, L'Ontario au travail, POSPH	Numéro de dossier du demandeur
4.	DÉPENSES MENSUELLES	PREUVES REQUISES
	a) Pensions alimentaires	Accord de séparation ou ordonnance du tribunal et vérification des paiements de pension alimentaire versés

Il est de la responsabilité de tous les demandeurs d'informer le KDSB qui gère la liste d'attente de tout changement concernant la situation financière ou la composition du ménage. Le défaut de s'y conformer peut entraîner l'annulation de votre demande et la suppression de votre nom sur la liste d'attente centralisée.